



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2018

OBJET :

DE-18-12-1-35) DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU SERVICE INTERMINISTERIEL DES ARCHIVES DE FRANCE ET AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à projet dénommé AD-ESSOR et initié par le Service interministériel des Archives de France pour le développement de l'archivage numérique dans le réseau territorial ;

Considérant le projet de la Ville de Vincennes relatif au déploiement d'un système d'archivage électronique au sein des services municipaux et pour lequel est recherché le soutien financier de tout organisme accompagnant cette démarche ;

Considérant que le projet de la Ville de Vincennes est éligible aux critères définis par le Service interministériel des Archives de France dans le cadre de son appel à projets AD-ESSOR ;

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 14 décembre 2018,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Sollicite une subvention auprès du Service interministériel des Archives de France et auprès de la Direction des affaires culturelles d'Ile-de-France.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire

ARTICLE III : Dit que la recette sera imputée aux chapitre et article correspondants du budget de la Ville.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé